CHARTE ÉVENEMENTIEL ÉCO-RESPONSABLE

ÉVÉNEMENTS SPORTS NATURE

TERRITOIRE ARCHE AGGLOMERATION

PREAMBULE

ARCHE Agglomération, fort de sa stratégie en faveur de la structuration et du développement des sports nature, souhaite accompagner les organisateurs d'événements dans une démarche de développement durable, favorisant la préservation de l'environnement, la mise en valeur des ressources locales et l'inclusion de tous les publics.

Cette charte a pour vocation de guider les organisateurs dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de ces objectifs.

En signant la présente charte, l'association s'engage à appliquer les actions définies et à solliciter, si nécessaire, l'accompagnement du service Tourisme – Sports Nature d'ARCHE Agglomération.

1. PRESERVER LES LIEUX DE PRATIQUES, LA BIODIVERSITE ET LES RESSOURCES NATURELLES

L'association s'engage :

- A transmettre l'organisation du parcours et les traces GPX au service Tourisme Sports Nature d'ARCHE Agglomération.
- A informer et échanger sur le tracé des parcours avec le service Environnement – Espaces Naturels Sensibles (ENS) d'ARCHE Agglomération.
- A veiller à la préservation des sites naturels traversés et à la non-dégradation des milieux.
- A encourager les participants à adopter un comportement respectueux de l'environnement.

ARCHE Agglo
3 rue des Condamines
CS 9602
07300 Mauves

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON CHANTEMERLE-LES-BLÉS CHARMES-SUR-L'HERBASSE CHAVANNES CHÉMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME ÉTABLES GERVANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS MARGÉS MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU PAILHARÈS PLATS PONT-DE-L'ISÈRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAIN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÉCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Tout courrier doit être adressé à :

Madame la Présidente Arche Agglomération

Service Tourisme

2. PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ET PRIVILEGIER LES RESSOURCES LOCALES

L'association s'engage :

- A mettre en place un dispositif de tri sélectif clair et accessible à tous, avec des contenants adaptés (ordures ménagères, papier/cartons, plastiques, verre, bio-déchets…) répartis sur des zones stratégiques (ravitaillements, buvettes, restauration, parking, départ…)
- A privilégier la réduction des déchets à la source et limiter les objets à usage unique.
- A utiliser de la vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable industriellement.
- A mettre en œuvre une communication écoresponsable : supports numériques, impressions limitées et écologiques.
- A encourager la consommation locale et durable : produits issus des circuits courts, de saison et/ou biologiques.
- A sensibiliser les bénévoles, les participants et les spectateurs aux enjeux environnementaux.
- A établir un bilan écoresponsable pour identifier les axes d'amélioration

3. ENCOURAGER LES MOBILITES DOUCES ET LES ALTERNATIVES A L'AUTOSOLISME

L'association s'engage :

- A encourager activement le covoiturage via des plateformes comme BlablaCar, BlablaCar Daily, Mov'Ici, Togetzer, Covoitribu…, les transports en commun, les navettes et les déplacements à vélo ou à pied
- A communiquer activement sur ces solutions auprès des participants et bénévoles dès l'inscription.
- A encourager la réduction de l'impact carbone des déplacements (par exemple, via des incitations et récompenses)

4. FAVORISER L'ACCESSIBILITE ET L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS

L'association s'engage :

- A valoriser l'engagement et le rôle des bénévoles.
- A associer la commune d'accueil à l'organisation de l'événement afin d'assurer une mobilité collective
- A faciliter l'accès à l'événement pour tout public, en veillant à l'accessibilité du site, à la signalétique, aux aménagements et aux dispositifs d'accueil notamment pour les personnes en situation de handicap.

COORDONNEES DE L'ASSOCIATION :

Association :

Président·e :

Référent·e éco-événement :

Téléphone : Mail :

SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT

Merci de transmettre vos besoins, questionnements sur les différents sujets au service tourisme – sports nature d'ARCHE Agglomération via l'adresse tourisme@archeagglo.fr. Nous pourrons par la suite mieux vous aiguiller vers les services ressources.

En signant la présente charte, l'association atteste de son engagement dans la mise en œuvre d'un événement éco-responsable conforme aux valeurs d'ARCHE Agglomération.

Fait à, le

Signature du/de la président-e

Précédée de la mention « Lu et approuvé